

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai posé, hier, ma question au premier ministre, j'avais une chose à l'esprit: le code d'éthique que l'ancien premier ministre a présenté à la Chambre. Aux termes de ce code, aucun ministre de la Couronne ne devrait s'exposer à des menaces. Nous avons déjà eu, il est vrai, au cours de législatures précédentes et de la présente législature, des preuves que des ministres de la Couronne, pour des histoires de meubles ou d'enregistrements sur bandes magnétiques vidéo, avaient agi de façon à permettre à des personnes qui en avaient connaissance d'exercer des pressions en vue d'obtenir tel résultat souhaité, sachant qu'il ne fallait pas agir ainsi. Mais un député qui prétend qu'on a mis en doute son intégrité, se place dans une situation précaire quand ses déclarations faites à la télévision peuvent se retourner contre lui, si quelqu'un veut se reporter au texte de l'émission et le lire.

Faut-il s'étonner de l'idée que l'on se fait de notre Parlement quand des députés continuent à parler du temps qui s'y perd et que, dans la même transcription, on voit un autre député libéral affirmer que le Parlement se porte à merveille pour ajouter un peu plus loin, qu'il vaudrait mieux l'abolir s'il ne devient pas plus efficace? Qu'ils se décident une fois pour toutes.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. MacInnis: D'abord ils disent que le Parlement est en bonne santé, puis, peu après, qu'il devrait être plus efficace. L'efficacité du Parlement est la responsabilité du premier ministre. Il ne fait pas face à sa responsabilité, lorsqu'il se sauve de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas pousser l'affaire plus loin? Loin de moi l'intention d'interrompre le débat, mais le député n'a pas fait suivre sa question de privilège—et peut-être cela vaut-il mieux ainsi—d'une motion. D'ordinaire, quand il n'y a pas de motion, il ne peut y avoir question de privilège, mais comme il se reportait à la déclaration d'hier du député de Cape Breton-East Richmond, j'ai cru devoir l'autoriser à dire quelques mots, tout en espérant qu'il ne dirait rien qui soit de nature à prolonger outre mesure le débat.

[M. Howard (Okanagan Boundary).]

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, puis-je éclaircir un point? Le député d'Okanagan Boundary (M. Howard) a dit qu'on avait délibérément déformé ses remarques. J'aimerais donner lecture du compte rendu sténographié qui a été fourni par Radio-Canada. Si les députés libéraux le souhaitent, je déposerai volontiers ce document. Je cite un passage de la page 16, afin de prouver que ses paroles n'ont pas été déformées:

M. Howard: ... Il est certainement possible de soulever diverses questions à la Chambre, mais il n'est possible en tant que député ministériel de mettre le ministre sur la sellette en présence du premier ministre qui est assis là...

(Applaudissements et exclamations)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. MacInnis:

... qui est assis là et qui dit: «Arrêtez...»

M. Howard continue en disant:

Pas aussi efficacement... pas aussi souvent que je puis le faire. Je puis le faire toutes les semaines. Et rien que cette menace...

Et M. Howard poursuit:

Cela n'a pas d'importance. Rien que la menace de le faire est suffisante pour que les fonctionnaires jusqu'en bas de la hiérarchie s'assurent que le travail qui doit être fait est réellement fait... (Applaudissements)

Il est regrettable que le député d'Okanagan Boundary n'ait pas terminé la déclaration car, à en juger par les applaudissements, il faut un ministériel pour menacer les fonctionnaires.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je rappelle au député qu'il a lu hier, à l'intention de la présidence, de longs extraits d'une déclaration faite par le député. L'honorable représentant a de nouveau cité des passages de la discussion de mardi au sujet de cet échange de vues à la télévision. Le député nous donne maintenant une troisième édition de ces mêmes passages. Je me demande si nous n'en savons maintenant pas assez sur ce qui s'est dit lors de cette émission-là.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je vais terminer ma citation et renvoyer au député ses propres paroles. Les voici:

... car ils savent que si le ministre est sur la sellette, ils le seront eux aussi.

(Applaudissements)

D'après les applaudissements des députés libéraux, il semble que leur conception du régime démocratique soit de pouvoir menacer les fonctionnaires. (Exclamations)